

Metz, le mercredi 26 août 2026 à 17h00

LA PRÉFECTURE DE LA MOSELLE COMMUNIQUE

ORAGES – SITUATION DE VIGILANCE JAUNE

Prévisions météorologiques

Météo-France annonce une dégradation orageuse généralisée à partir du jeudi 27 août à 21h, jusqu'en fin de nuit du vendredi 28 août.

- localisation : tout le département
- intensité du phénomène : Les orages potentiellement violents peuvent être accompagnés :
 - de rafales de vent atteignant 80 à 100 km/h ;
 - de cumuls de pluie de 20 à 40 mm en une heure ;
 - de grêle ;
 - d'une forte activité électrique.

La préfecture appelle les maires à la vigilance lors de l'organisation des manifestations accueillant du public, notamment les manifestations sportives, culturelles festives et les rassemblements organisés en extérieur, en lien avec les organisateurs des manifestations prévues sur leurs territoires.

À ce stade de vigilance jaune

- Des dégâts importants localement peuvent impacter les structures légères (chapiteaux, tentes...) et les installations provisoires.
- Des inondations des caves et de points bas peuvent se produire très rapidement.
- Des départs de feu peuvent être enregistrés en forêt à la suite des impacts de foudre.
- Une mise en danger de personnes qui pratiqueraient une activité de loisir ou sportive en extérieur.

Pour votre sécurité la préfecture vous demande

- de mettre à l'abri les objets sensibles au vent ;
- de ne pas s'abriter sous les arbres ;
- d'éviter les promenades en forêt ;
- de signaler sans attendre les départs de feu ;
- d'adapter la vitesse de votre véhicule à l'état de la chaussée et à la visibilité notamment lors de la traversée des zones boisées (chutes d'arbres ou de branches).

Tenez-vous informé de la situation en consultant les sites suivants

- prévisions météo : www.meteo.fr
05 67 22 95 00 (répondeur téléphonique sur la vigilance météorologique)
- routes secondaires : www.inforoute57.fr